Téléthon 2006 : la mise en garde du diocèse de Fréjus-Toulon fait des vagues

Article rédigé par Document*, le 10 novembre 2006

Il n'est plus possible de participer au Téléthon, c'est l'avis très net diffusé sur le site du diocèse de Fréjus-Toulon, un avis courageux qui, une fois connu, a soulevé une mini-tempête médiatique (cf.

infra). Retour au Moyen Âge s'indigne l'AFM dans le quotidien Libération (10 nov.). Certes, le communiqué n'engage qu'un organe consultatif. Il est signé par la commission bioéthique de "l'Observatoire socio-politique" du diocèse. Et le scandale qu'il a provoqué a immédiatement entraîné des prises de distance : Texte en débat dit-on à l'évêché [1]. Mais il est signé par le responsable de la formation en bioéthique du diocèse, Pierre-Olivier Arduin, et il est l'expression de fidèles laïcs investis d'une responsabilité institutionnelle : ces chrétiens osent invoquer leur liberté de conscience pour témoigner de leur opposition à une démarche éthique et médicale trop ambiguë pour être soutenue (dépistage conduisant à l'élimination des embryons malades). Et leurs arguments n'ont pas été réfutés.

Le jugement des catholiques sur l'éthique du Téléthon n'est pas nouveau. L'AFM le reconnaît. De nombreux chercheurs et médecins ont tiré la sonnette d'alarme depuis longtemps (voir le dossier de la Fondation Jérôme-Lejeune dans nos colonnes). Mais il est significatif que ce soit une prise de parole catholique appelant publiquement à une véritable objection de conscience qui provoque le tollé. La liberté de penser, passe encore, mais celle de dire, d'agir et même de s'abstenir existe-t-elle encore pour les catholiques ?

C'est la preuve en tout cas que l'Église peut encore se faire entendre lorsqu'elle le veut, même au prix d'un procès médiatique. Ce n'est pas le moment de faire machine arrière.

Fondation de service politique

[1] Lire le communiqué du directeur de la Communication du diocèse en postface de l'avis de la commission Bioéthique.

Il n'est plus possible de participer au Téléthon

DANS QUELQUES SEMAINES se tiendra le fameux Téléthon sur lequel notre Commission souhaite apporter un éclairage éthique. S'il ne nous appartient pas de juger les Français dont l'élan annuel de générosité et de solidarité est bien souvent sincère, disons tout de suite qu'il ne semble plus possible aujourd'hui de participer au financement de ce grand show médiatique.

Le philosophe Jean-Claude Guillebaud avait dès 2003 tiré la leçon de nos ambiguïtés : Avons-nous conscience de l'ambivalence de nos choix ? Nous affichons une compassion envers les personnes souffrant de handicaps, de maladies génétiques, et nous les soutenons, y compris matériellement, dans des manifestations médiatiques spectaculaires du type Téléthon, et simultanément nous demandons aux médecins de se dépenser sans compter pour essayer de dépister ces personnes avant leur naissance ; nous leur demandons en somme de nous aider à leur éviter de naître.

Nous savons en effet que c'est l'AFM (Association française contre les myopathies), organisatrice du Téléthon, qui a obtenu par son militantisme la publication des décrets d'État concernant le diagnostic pré-implantatoire (DPI) dont l'objectif est de trier les embryons pour éliminer ceux qui sont malades. Le DPI est venu appuyer le diagnostic prénatal (DPN) dans une grande stratégie eugéniste mise en scène de manière triomphale : les "bébéthons" — qui sont sains parce que n'ayant jamais été malades — ne sont que les survivants d'avortements programmés in vitro ou in utero.

Déployant cette logique mortifère jusqu'au bout, les nouvelles orientations de la recherche biomédicale promue par les organisateurs consistent à développer les expérimentations sur les embryons humains tout en persévérant dans un lobbying auprès des responsables politiques pour que le clonage soit rapidement dépénalisé.

C'est en 2004 que s'opère ce nouveau tournant, puisque cette année-là, le Téléthon permet de financer le tout nouvel Institut de recherche dédié aux cellules souches embryonnaires, l'I-STEM. Ceci est doublement contestable.

D'abord, sur le plan de la pure vérité scientifique qui vient d'éclater à Rome lors du congrès tenu sur les cellules souches adultes, sous l'égide de l'Académie pontificale pour la Vie, associée à la Fondation Jérôme-Lejeune et à la Fédération internationale des médecins catholiques. Des scientifiques du monde entier réunis par l'Église ont pu faire part des progrès étonnants réalisés dans le domaine des cellules souches non embryonnaires, à tel point que ce colloque à été relayé par toute la presse française, sidérée de la désinformation qui régnait jusqu'alors. En Angleterre par exemple, pas une avancée ou le moindre début de résultat à se mettre sous la dent en quinze années d'autorisation de clonage dit thérapeutique et de recherche sur les cellules souches de l'embryon. Sans compter les observations d'instabilité de l'ADN et de prolifération tumorale anarchique décrites dans les expériences animales !

Pendant ce temps, les découvertes inattendues s'engrangent avec les cellules de la moelle osseuse, de cordon de bébé, de l'épithélium olfactif, même le dogme de l'absence de cellules souches au sein du cerveau adulte et de leurs populations neuronales vient de tomber. Mais le point essentiel est bien que le droit fondamental et primordial à la vie de l'enfant embryonnaire dès sa conception est intangible ainsi que l'a rappelé Benoît XVI aux congressistes.

Or, dans le cas d'un principe qui n'admet ni dérogation, ni exception, ni compromis, les chrétiens doivent comprendre qu'est en jeu l'essence de l'ordre moral de la société et que leur engagement n'en devient que plus évident. Ils ne peuvent coopérer au mal mais doivent précisément s'y opposer. Le Saint-Siège ne vient-il pas nous conforter en rompant totalement ses soutiens financiers à Amnesty International parce que le bureau de direction avait voté la promotion du droit à l'avortement dans le monde?

N'avait-il pas fait de même dans les années 90 lorsque Jean-Paul II avait décidé de stopper toute aide matérielle à l'Unicef qui finançait des programmes de santé en faveur des droits reproductifs ?

Oui, l'opposition est frontale et définitive à la recherche détruisant des embryons humains selon l'expression forte de Mgr Sgreccia, président le l'Académie pontificale pour la Vie. Mais parce que les résultats scientifiques sont là comme pour conforter la cohérence éthique du magistère de l'Eglise - la recherche sur les cellules souches somatiques mérite l'approbation et l'encouragement quand se conjuguent heureusement ensemble le savoir scientifique, la technologie la plus avancée et l'éthique qui postule le respect de l'être humain à chaque stade de son existence a pu déclarer Benoît XVI — , l'appel est d'ores et déjà lancé pour un engagement et une collaboration des forces économiques qui sont intéressées pour le développement d'une médecine régénérative moderne et éthique.

Pierre-Olivier Arduin

Pour en savoir plus:

Les éléments publiés par le diocèse de Toulon sur son site

La réaction de l'AFM dans Libération et sa réponse officielle au diocèse du Var

Vous voulez soutenir une oeuvre qui finance des programmes de recherche contre tous les handicaps dans le respect de toute vie humaine ? Vous pouvez faire un don à la Fondation Jérôme-Lejeune

D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à Décryptage